



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

ARSENIC : LES PRÉFET(E)S DE LA RÉGION APPUIENT ROUYN-NORANDA DANS SA DEMANDE AU GOUVERNEMENT

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE 10 OCTOBRE 2019 – La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) a pris connaissance avec étonnement du refus du gouvernement du Québec de répondre à la demande soumise par la Ville de Rouyn-Noranda dans le dossier de l'arsenic. Rappelons que la Ville demande la nomination d'un porteur de dossier assumant un rôle de coordination et de concertation entre les ministères concernés par la situation, un interlocuteur unique dans le dossier.

« Les préfet(e)s de toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue jugent très raisonnable la demande de la Ville de Rouyn-Noranda, une demande mesurée et répondant à un besoin manifeste de leadership devant être assumé par le gouvernement » a mentionné Mme Claire Bolduc, présidente de la CPAT et préfète de la MRC de Témiscamingue.

« C'est en toute collégialité et en appui à la Ville de Rouyn-Noranda qu'unaniment, nous joignons nos voix à celle de Rouyn-Noranda dans cette demande. À titre de représentants des gouvernements de proximité de la région, nous sommes évidemment attentifs à la diligence qu'accorde le gouvernement au traitement de ce dossier », a poursuivi M. Pierre Corbeil, préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

« Nous ne pouvons rester insensibles lorsque l'un des territoires de notre région obtient ce genre de rétroaction du gouvernement, et ce, dans un dossier aussi complexe et sensible que celui de l'arsenic », a poursuivi M. Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi.

UNE DEMANDE ÉLÉMENTAIRE

La CPAT estime que le gouvernement doit montrer une écoute nettement plus attentive à des demandes aussi élémentaires provenant des élu(e)s de la Ville /MRC de Rouyn-Noranda qui composent avec une telle situation.

« La Ville de Rouyn-Noranda assume déjà son leadership dans ce dossier, mais encore faut-il que nos partenaires fassent preuve d'écoute. La création d'un comité interministériel et la désignation d'un seul porteur de dossier à Québec, c'est le minimum. Par ailleurs, il faudrait être bien crédule pour croire un seul instant que j'entends assister à une partie de ping-pong entre les ministères dans un dossier qui concerne aussi directement la population que je représente » a conclu Mme Diane Dallaire, préfète de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda.

La Conférence des Préfets de l'Abitibi-Témiscamingue demande donc unanimement au gouvernement que la demande de la Ville de Rouyn-Noranda pour un interlocuteur et porteur de dossier reçoive toute l'attention requise et qu'une nomination soit faite dans les meilleurs délais.

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

SOURCE : Francis Bérubé
Directeur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Cellulaire 819 856-4402